Participez au développement économique et à la préservation des forêts

Différenciez-vous ! Entrez dans le cercle vertueux d'une gestion forestière durable avec des propriétaires forestiers.

- ➡ **Engagez-vous dans un projet environnemental.**
- ➡ **Compensez vos émissions de CO_2.**
- ➡ **Communiquez sur votre implication locale.**
- ➡ **Impliquez vos salariés.**

Votre impact !

- ➡ La production de bois destinés à des usages qui optimisent la séquestration du carbone
- ➡ La composition d'un paysage agréable
- ➡ Une forêt diversifiée aux multiples espèces d'arbres
- ➡ Le maintien de vieux arbres ou d'îlots forestiers accueillant une faune nécessaire à la pérennité de l'écosystème forestier
- ➡ La plantation d'essences adaptées aux changements climatiques
- ➡ La préservation des sols contre l'érosion et de la qualité de l'eau
- ➡ Une forêt gérée qui permet de diminuer l'impact des incendies de forêts
- ➡ La restauration des forêts incendiées

Pour investir dans une gestion durable, les propriétaires ont besoin de valoriser les services environnementaux rendus par leur forêt à la société.

La forêt régionale

Taux de boisement : 49 %

Près d'un million d'hectares de forêts privées, soit 60 % des espaces forestiers

Une économie du bois à développer...

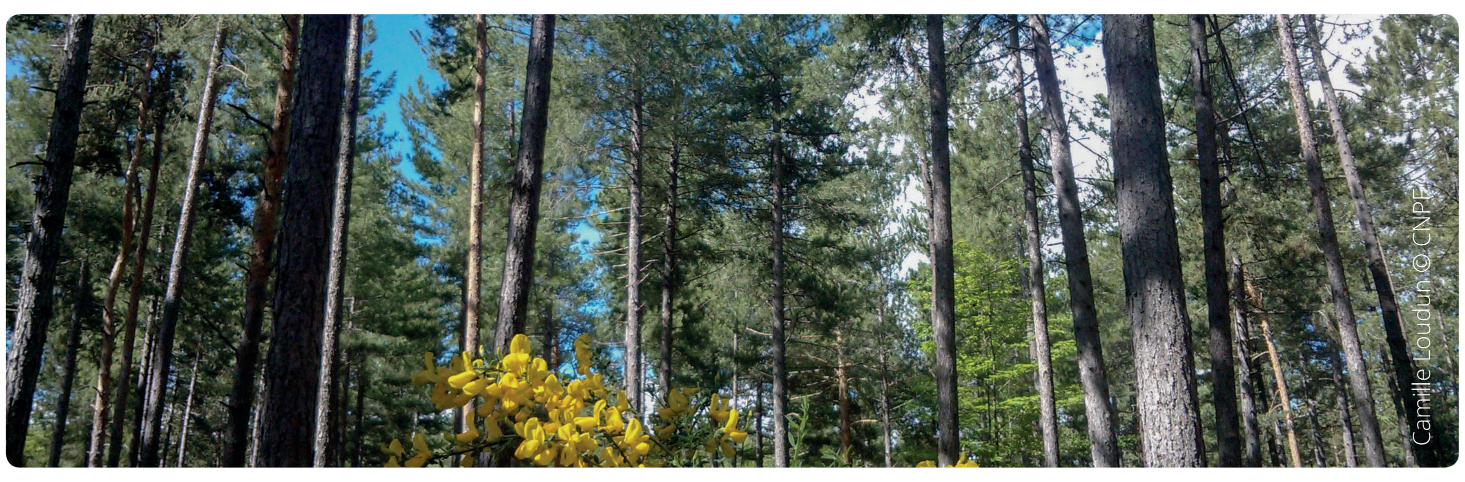

Le CNPF vous apporte...

- ➡ Estimation des gains de carbone séquestré, de l'amélioration de la biodiversité, et des co-bénéfices du projet via des outils performants
- ➡ Regroupement éventuel des propriétaires en structures adaptées
- ➡ Agrément de documents de gestion durable
- ➡ Cadrage juridique pour l'engagement entre entreprises, collectivités et propriétaires

Rejoignez-les !

Le Tour de France — La Poste — Neuflize OBC ABN AMRO

Démarche labellisée Parcours performant et responsable

Partenaires

Parc naturel régional du Verdon — Projet Parc naturel régional du Mont-Ventoux — SMAEMV Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux — CNPF Institut pour le Développement Forestier

Financeurs

Premier ministre — Commissariat général à l'égalité des territoires — cget — Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

CNPF Centre Régional de la Propriété Forestière PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Centre Régional de la Propriété Forestière de Provence-Alpes-Côte-d'Azur
7, impasse Ricard Digne - 13004 MARSEILLE
www.cnpf.fr/paca